

Description de la formation

Volet 1 : Autobooking

En 2009, plus de 400 artistes ont produit un enregistrement sonore qu'ils désirent défendre sur scène. Les agents de spectacles ne peuvent évidemment pas suffire à la demande. Voilà un tour d'horizon des connaissances à approfondir afin de bien saisir les mécanismes de la vente et de la production de spectacles.

Volet 2 :

Associations professionnelles et sociétés de gestion collective en droit d'auteur

Présentation des principales associations professionnelles (syndicats) et des sociétés de gestion collective dans le milieu de la musique : Union des artistes, Guilde des musiciens, SPACQ, SOCAN, SODRAC, SOPROQ, Artisti, ADISQ. Explication du rôle, des mandats, des avantages et des services de chacune de ces associations.

Objectifs

Volet 1 :

- Développer les outils nécessaires à une bonne approche des programmeurs de spectacles
- Améliorer les connaissances du milieu de la scène
- Maximiser la présentation du spectacle et des revenus qui en découlent

Volet 2 :

- Comprendre l'univers dans lequel les musiciens et les chanteurs exercent leur métier et connaître les organismes qui les représentent et qui défendent leurs droits
- Améliorer les connaissances du milieu de la musique

Formateur

Sébastien Croteau est artiste et a joué au sein de plusieurs formations musicales, dont la formation métal rimouskoise Necrotic Mutation. Il travaille dans le milieu culturel depuis maintenant 10 ans. Que ce soit comme responsable du développement à la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, comme responsable du service aux membres à la SODRAC ou comme programmeur de spectacles au Café Chaos et à l'Alizé, il a occupé des emplois qui lui ont permis de bien comprendre l'industrie musicale. Il est présentement directeur général de l'Association des petits lieux d'art et de spectacles (APLAS). Ses expériences l'amènent à bien comprendre les deux solitudes, celle de l'artiste et celle du programmeur de spectacles.



Date : Samedi 27 février 2010, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Lieu : La Sarre, local à déterminer

Cout : 55 \$

Valeur réelle : 220 \$

Taille du groupe : minimum 8, maximum 12 participants

Date limite d'inscription : 9 février 2010